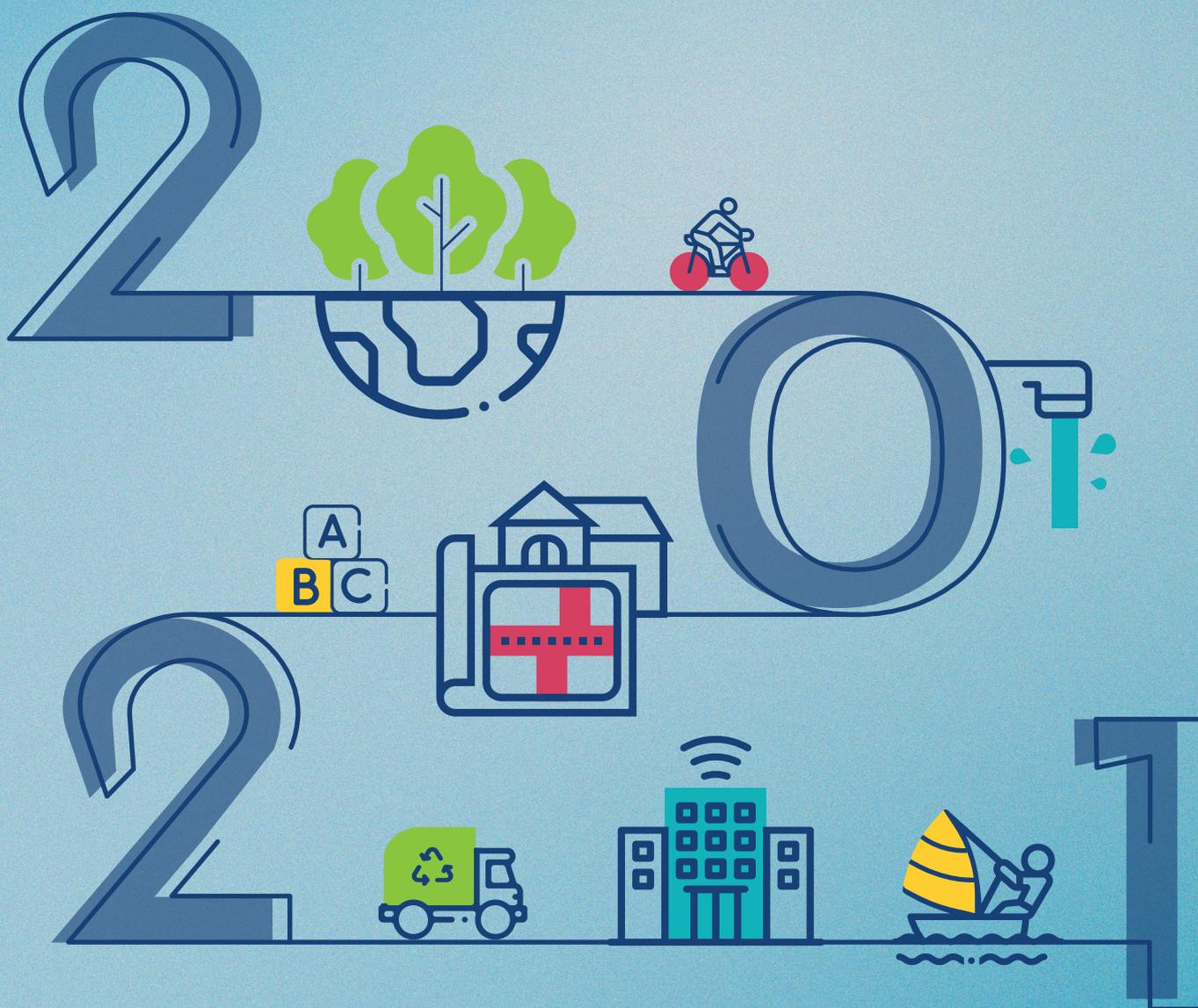


- 2 • Portrait Claudie Balcon
- 3 • Covid-19, le soutien CLCL
- 6 • Environnement, mieux équiper les usagers
- 7 • Urbanisme, renforcer la qualité de l'habitat
- 8 • Tourisme, un territoire de légendes

Mandature 2020/2026

L'engagement de vos élus locaux p. 4-5



PORTRAIT

Claudie Balcon

Présidente de la Communauté Lesneven Côte des Légendes



2

Quel est votre rôle en tant que présidente ?

Mon objectif durant ce mandat 2020 - 2026, est d'être quelqu'un qui rassemble, qui débat et qui arbitre.

Lorsque j'ai été élue, la première chose que j'ai souhaitée c'est d'aller à la rencontre des élus des 14 communes et échanger sur leurs problématiques. Ma priorité est de maintenir un niveau d'échange entre nos communes membres, indispensable pour mener à bien les projets qui dessineront notre territoire au service de la population.

La présidence de la CLCL est différente de la fonction de maire. Au delà de la gestion de la vie communale, les projets communautaires sont abordés à une échelle plus large. La crise sanitaire n'a pas facilité ma prise de fonction. Au terme du 1er confinement, l'entrée en matière et la prise de connaissance des dossiers en cours furent accélérés. Ce début de mandat est percutant. La présidence de la communauté de communes implique aussi la participation à d'autres instances telles que le pôle métropolitain du pays de Brest, les associations des maires de France, des communautés de France : un travail avec de multiples partenaires très enrichissant.

Parlez-nous de vous ?

J'ai tout juste 62 ans, je suis mariée et maman de deux filles de 22 et 29 ans. Après avoir travaillé près de 30 ans pour un bureau d'études à Brest, j'ai récemment clôturé ma carrière au sein de l'association des Genêts d'Or.

Je suis impliquée dans la vie politique depuis 2003, d'abord en tant que conseillère municipale puis en tant que maire de Lesneven depuis 2014. Être élue est une révolution dans une vie et j'ai de la chance d'avoir une famille à l'écoute qui a toujours accepté mon engagement. J'aime prendre le temps de renforcer ce qui à mes yeux est le plus important, le contact et l'interaction avec les gens. En politique je ne conçois pas mener mon action sans échange et proximité. J'ai aussi à mon actif près d'une quarantaine d'années de bénévolat dans divers associations.

Quels sont les défis de ce mandat ?

D'abord, renforcer le lien de la communauté de communes avec les habitants.

La vision qu'ils en ont, est encore aujourd'hui trop lointaine. Le challenge est que la CLCL soit perçue comme un service de proximité. Puis poursuivre la collaboration avec les intercommunalités voisines afin de co-construire un territoire cohérent au sein du Pays de Brest.

Comment voyez-vous l'avenir du territoire ?

La Côte des Légendes est à la fois rurale, urbaine et littorale, c'est un réel bassin de vie que nous devons préserver et fortifier.

Aujourd'hui, la tendance est à la fusion. Je penche plutôt vers la mutualisation qui conserve le pouvoir dans chacune des 14 communes. Les projets en commun sont indispensables, tant avec le pays de Brest qu'avec les acteurs locaux. La priorité est d'apporter des services de qualité et de proximité à l'ensemble de la population.

Un projet de territoire est en cours afin de valider et confirmer les ambitions de la communauté. Il y a évidemment des enjeux de transition écologique et énergétique à mettre en place notamment en matière d'habitat, de gestion des déchets ou encore de mobilité. Nous devons également continuer à promouvoir l'attractivité de cette terre de légendes en développant le secteur touristique et économique.

Bien que l'actuelle crise sanitaire laisse présager d'importants changements l'ensemble des élus et services communautaires seront présents pour continuer à accompagner les plus fragiles, les plus précaires et poursuivre un travail collectif pour permettre à notre territoire d'être dans la prospérité et la santé.



COVID -19

En tant que collectivité, la Communauté Lesneven Côte des Légendes est porteuse de l'économie locale mais également garante de la cohésion sociale sur son territoire. Depuis le début du printemps, ses services redoublent d'efforts et font preuve d'adaptation afin d'accompagner au mieux les usagers et professionnels qui subissent impuissants les conséquences de cette crise sanitaire sans précédent.

Économie

Pour soutenir les commerces locaux contraints à fermer boutique durant les périodes de confinement, la CLCL a rapidement réagi en s'appuyant sur la plateforme "Boutiques des Légendes" développée par l'agence digitale Koolity. Pour cela la communauté a largement investi afin de rendre ce nouvel outil accessible gratuitement à tous les professionnels du territoire. Cette vitrine virtuelle regroupe aujourd'hui plus de 80 entreprises du territoire est un modèle précurseur et d'avenir, car c'est un outil fédérateur entre habitants, commerçants et associations du territoire.

► 15 000€ de bons cadeaux offerts

Associées à la démarche, les communes du territoire ont également apporté leur contribution durant cette seconde période de confinement en abondant un fond spécial afin de faire gagner des bons cadeaux à près de 200 personnes à l'occasion des fêtes de fin d'année. D'un montant de 50€ à 500€ les bons cadeaux permettent aux gagnants de générer d'avantage de ventes chez les commerçants et artisans du territoire et donc soutenir activement la relance de l'économie locale.



Solidarité

La Maison de Services Au Public (MSAP)

La MSAP de la CLCL a été créée en 2019 afin d'assurer la présence et la qualité des services de proximité permettant à tous les habitants du territoire d'être accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne. Sur le territoire de la CLCL, elle se déploie sur deux sites complémentaires situés à Lesneven :

► Siège principal : Hôtel communautaire (nouveaux locaux)

Regroupe les permanences relatives à l'emploi et la formation (Maison de l'emploi, Mission Locale, AGDE mais aussi CPAM).
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi
De 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)
Adresse : 12 Boulevard des Frères Lumière - 29260 Lesneven
Contact : 02 98 21 13 14 | maison.emploi.lesneven@wanadoo.fr



► Antenne annexe : Centre Socioculturel Intercommunal

Regroupe quant à elle, les permanences relatives à l'action sociale (MSA, FDSEA, CIDFF, CARSAT, CAF, CLCV, Maison du Couple et de la Famille ainsi que l'Association CRESUS-Bretagne).
Horaires d'ouverture : lundi au vendredi : 9h/12h15 - 13h30/18h15
samedi matin : 9h/12h15 (fermé le jeudi matin)
Adresse : 2 rue des Déportés - 29260 Lesneven
Contact : 02 98 83 04 91 | csc.lesneven@wanadoo.fr

Violences intrafamiliales et faites aux femmes

La lutte contre les violences intrafamiliales est une préoccupation majeure des élus communautaires. Formé en 2017, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), a pour but de renforcer et d'offrir une meilleure prise en charge sur le territoire les victimes de violences.

Les violences intrafamiliales et faites aux femmes telles que : humiliations, pressions psychologiques, menaces, insultes, coups, agressions sexuelles sont toutes sévèrement punies par la loi.



Les récentes mesures de confinement à domicile pour lutter contre l'épidémie de coronavirus ont eu pour effet d'augmenter les violences conjugales. Afin de ne pas renforcer l'isolement d'une victime face à une situation violente il est important d'alerter et d'oser parler.

► Composez le 17 ou 114 (SMS)

En cas d'urgence, pour recevoir de l'aide de la police ou de la gendarmerie.

► Contactez le 119

Lorsque vous êtes témoin de violence commises sur un mineur.

► Appelez le 3919

Pour obtenir un soutien si vous êtes victimes de violences.

► L'accompagnement local

Le CIDFF (Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles) propose des permanences sur rendez-vous tous les premiers mardis du mois de 13h30 à 17h00 au Centre Socioculturel de Lesneven (02 98 44 97 47).

Mis en place, durant la première période de confinement, le dispositif « alerte-pharmacie » permet aux victimes ou proches (famille, ami, voisin, collègue, etc.) de se signaler au sein de pharmacies.

> Plus d'information sur www.stop-violence-femmes.gov.fr

L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE

COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE LA CLCL



COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les commissions de travail sont le point d'entrée des dossiers et des projets qui sont instruits à la communauté de communes. Pilotées par les vices-présidents, elles sont chargées d'assurer la préparation de multiples projets à mettre en œuvre pour le territoire. Elles n'ont pas de pouvoir de décision mais de proposition.

> 9 commissions permettent la gestion des compétences communautaires :

- Finances, commande publique
- Transition écologique et énergétique, déchets et abattoir
- Aménagement du territoire, prévention des inondations
- Développement économique, de l'agriculture et de la pêche
- Enfance-jeunesse et bâtiments, travaux, THD et SIG
- Eau et assainissement
- Tourisme, culture et événementiels
- Cohésion sociale et services à la population
- Environnement et espaces naturels

4



COMMISSION PERMANENTE

Composée de la présidente et des vice-présidents (VP), elle est une instance d'échanges sur les différentes thématiques se rapportant aux compétences communautaires. Elle n'a pas de rôle décisionnaire et se réunit à l'initiative de la présidente dès lors qu'elle le juge utile. Les réunions entre ses membres ne sont pas publiques.

PARTENARIATS

Afin d'assurer une cohérence territoriale, la CLCL travaille régulièrement en étroite collaboration avec d'autres collectivités (Communes, Communautés de Communes, Pays de Brest, Conseil Départemental ou Régional). Cela permet notamment de mutualiser la mise en œuvre de nombreux projets et services (Piscine, G4DEC, Triglaz...)



BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau se compose des membres de la commission permanente ainsi que tous les maires du territoire.

Son rôle est d'informer sur les travaux des commissions thématiques afin d'instruire et de préparer les différents dossiers qui seront soumis en séance lors du conseil communautaire, il a aussi un pouvoir décisionnel.

Le bureau communautaire se réunit généralement tous les 15 jours.



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

C'est l'instance décisionnel de la CLCL, à l'image des conseils municipaux pour les communes.

Il s'agit d'un organe délibérant qui examine les propositions du bureau et des commissions. L'assemblée plénière est composée de 40 conseillers communautaires représentant les 14 communes du territoire.

Le conseil communautaire se réunit au moins une fois par trimestre à l'initiative de la présidente. Les séances sont libres d'accès à tous les citoyens.

VOS ÉLUS

- **GOULVEN (450 HAB)**
Yves Iliou (maire)
- **GUISSÉNY (2 051 HAB)**
VP Aménagement: Raphaël Rapin (maire)
Herveline Cabon, Mickaël Conq
- **KERLOUAN (2 158 HAB)**
VP Tourisme: Christian Colliou (maire)
Marie-Jo Gac, Georges Guezenoc
- **KERNILIS (1 484 HAB)**
Sandra Roudaut (maire),
François-Xavier Imberdis
- **KERNOUËS (699 HAB)**
VP Transition énergétique:
Christophe Bèle (maire)
- **LANARVILY (433 HAB)**
Xavier Franques (maire)
- **LESNEVEN (7 539 HAB)**
Présidente: Claudie Balcon (maire)
VP Enfance-Jeunesse: Yves Quinquis
Christine Berthou, Julien Bouchare,
Claire Chapalin, Pascal Cornic, Nicolas Kermarrec,
Guy Loaçc, Aurélie Martin, Isabelle Quilleveré
- **LE FOLGOËT (3 264 HAB)**
VP Économie: Pascal Kerboul (maire)
Odette Castel, Michel Le Gall,
Emmanuelle Le Roux
- **PLOUDANIEL (3 821 HAB)**
VP Eau Assainissement: Michel Tanné
Pierre Guiziou (maire), Isabelle Bouckaert,
Sandrine Mayol, Philippe Servel
- **PLOUIDER (1 900 HAB)**
VP Environnement: René Paugam (maire)
Marylène Lagadec, David Mazé
- **PLOUNÉOUR-BRIGNOGAN-PLAGES (1 971 HAB)**
VP Finances: Pascal Goulaouic (maire)
Sandrine Abgrall, Jean-Clément Zion
- **SAINT-FRÉGANT (831 HAB)**
VP Cohésion sociale: Cécile Galliou (maire)
- **SAINT-MÉEN (936 HAB)**
Louis Beaugendre (maire), Jean-Pierre Madec
- **TRÉGARANTEC (609 HAB)**
Jean-Louis Phelep (maire)

ENVIRONNEMENT

Plus simple le tri

Depuis le 1er juillet 2020, les consignes de tri ont évolué sur tout le Nord Finistère. Les règles sont désormais simplifiées, tous les emballages et papiers se trient et vont dans le bac jaune et la colonne jaune.

► **N'hésitez plus, tous les emballages et papiers, quels qu'ils soient, se trient !**



Pour éviter de perturber les chaînes du centre de tri Triglaz, il est important de rester vigilant et ne pas mettre au tri : de verre, de textile ou encore des ordures ménagères (ex : déchets d'hygiène, masques, mouchoirs, essuie-tout, lingettes...).



Une question ? Télécharger le mémo tri sur le site www.clcl.bzh ou contacter notre ambassadrice du tri au 02 98 21 05 05 ou par mail à tri@clcl.bzh. Retrouvez également plus d'informations sur le tri et les déchets recyclables via le site www.consignesdetri.fr

Ce qu'il faut retenir :

Si c'est un emballage, je le dépose en vrac bien séparé des autres dans le bac jaune ou la colonne jaune ! Inutile de le laver, il suffit de bien le vider !

Déchèterie de Lanveur

La gestion et l'élimination des déchets est une des premières compétences exercées par la Communauté de communes depuis sa création. Au vu de la récente extension des consignes de tri et la forte fréquentation du site de Gouerven, l'unique déchèterie située à Lesneven arrive aujourd'hui à saturation.

Pour répondre à la demande, l'actuelle aire de déchets verts située sur la zone de Lanveur (Plounéour-Brignogan-Plages) va être réaménagée pour accueillir une nouvelle déchèterie.

La création de cette seconde aire permettra en plus de diminuer l'affluence du site de Lesneven, d'apporter un service de proximité pour les habitants des communes du territoire qui n'auront plus besoin de se déplacer jusque dans la commune de Lesneven.



Pour mieux sécuriser et superviser cette zone, l'accès sera contrôlé par un gardien. Cette surveillance, imposée par la réglementation, entend stopper les dépôts sauvages et lutter contre les incivilités encore trop fréquentes.

Ce projet, réel choix de la part des élus, représente un investissement communautaire de 550 000€ TTC.

► **Fin des travaux prévus pour juin 2021**

Le projet d'assainissement collectif à Goulven

La récente prise de compétence eau-assainissement par la CLCL a permis la mutualisation de nouveaux moyens pour mettre en œuvre des projets d'envergure, notamment la mise aux normes de certain secteur dit « stratégiques » car impactant directement le milieu naturel. Ce qui est le cas à Goulven avec la proximité immédiate entre les habitations et le littoral dont une baie classée Natura 2000.

La réflexion de créer un réseau d'assainissement collectif va aussi permettre de remettre aux normes de nombreux assainissements non-collectifs actuellement non conformes. De plus, la qualité du sol, la taille restreinte des parcelles ainsi que l'urbanisation progressive de la commune rendent difficile les solutions techniques en matière d'assainissement individuel. Le coût de ces travaux est majoritairement financé grâce à diverses subventions provenant de l'État (au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), de la Région et du Département ainsi que de la CLCL.



► **Au total 84 branchements et deux postes de relevage seront créés.**

Démarrés depuis août 2020, les travaux se déclinent en deux phases avec une première tranche concernant le secteur du bourg de Goulven sur les axes RD 10 et RD 125 puis une seconde tranche prévue sur le secteur de Kereloc.

Les foyers impactés par un raccordement au « tout à l'égout » ont été informés de l'emplacement prévu concernant leur raccordement. Durant le temps des travaux, l'accès aux riverains et aux propriétés sera maintenu. Le refoulement des effluents de la commune de Goulven est prévu vers la commune de Plouider.

URBANISME

PLUi-H

Le Plan Local d'Urbanisme Inter-communal et de l'Habitat (PLUi-H) document qui traite de l'ensemble des questions d'aménagement entre dans sa seconde phase d'élaboration. Après analyse des éléments du diagnostic, les grandes orientations du territoire pour les 20 prochaines années ont été définies au travers du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).



► Prochaines étapes du projet :

- 2020-2021 : Exposition publique des éléments du PADD et élaboration de la partie réglementaire (zonage et règlement écrit, Orientations d'Aménagement et de Programmations (OAP))

- Fin 2021 : Arrêt du projet PLUi-H

Travaux RD 770

Plus de 12 millions d'euros sont investis par le Conseil départemental pour sécuriser l'axe stratégique Ploudaniel-Saint-Éloi. Cet aménagement qui a pour objectif de réduire la vitesse de cette route accidentogène, prévoit la réalisation de deux giratoires.

► Contributions financières CLCL et Ploudaniel : 167 000€

A partir de mars 2021, la circulation des véhicules légers sera déviée par la route de Saint-Thonan (RD 25), puis par la voie communale 4 jusqu'au lieu dit de l'Auberge Neuve. Le trafic de transit des poids-lourds sera quant à lui dévié par les RD 788 et 59 passant par Plabennec.



Aide aux travaux de rénovation

Dispositif Accession Jeunes Ménages

Le dispositif Accession Jeunes Ménages, développé par la CLCL, aide les jeunes couples à accéder à la propriété d'un logement ancien. Ce dispositif permet aux bénéficiaires de profiter d'un soutien en trois temps :

► Accompagnement par des professionnels

Un premier conseil émanant de professionnels de l'habitat, par le biais de l'Agence Départementale de l'Information sur le Logement (ADIL), vise à aider à l'élaboration du plan de financement au regard du coût d'achat et de l'estimation des travaux.

► Prise en charge d'un diagnostic technique complet

Un accompagnement technique, par le biais de SOLIHA (agence de développement de l'habitat mandatée par la CLCL), qui réalise le diagnostic technique du logement en mettant en évidence les travaux à réaliser mais aussi à prioriser en fonction des capacités de financement du ménage.

► Un coup de pouce financier pour les gros travaux

Les travaux de remise aux normes assurant la salubrité du logement peuvent représenter un budget important. Une aide financière peut être apportée par la CLCL, pour amortir le coût de réalisation du diagnostic technique mais aussi sous forme de subvention à hauteur de 2 000 € dès 10 000 € de travaux réalisés.



Plateforme Tinergie



Développée par Brest métropole, cette plateforme de rénovation de l'habitat est un guichet unique d'accompagnement pour tous les habitants du territoire qui souhaitent réaliser des travaux de réhabilitation énergétique de leur logement.

Ce service public d'information et de conseil permet aux ménages d'être suivis par un professionnel spécialisé tout au long de leur projet de rénovation et de bénéficier d'un parcours sécurisé : diagnostic énergétique, conseils pour la définition du projet de rénovation, information sur les aides financières accessibles, mise en relation avec un réseau de professionnels locaux qualifiés, analyse des devis, évaluation énergétique finale...

► Pour bénéficier de ce service, contactez un conseiller Tinergie au 02 98 33 20 09 ou remplissez le formulaire d'inscription en ligne sur le site www.tinerergie-brest.fr

TOURISME

Les Ribin' de l'Imaginaire réinventent les légendes de nos territoires et proposent aux randonneurs un véritable chemin artistique. Une occasion originale de découvrir le patrimoine local en s'aérer l'esprit et se dégourdir les jambes !

La Grand' Fabrique de l'Imaginaire

Initialement prévue en mai 2020, La Grand' Fabrique aura finalement lieu les 28, 29 et 30 mai 2021. Grâce aux arts sous toutes ses formes, La Grand' Fabrique nous invite à prendre de la hauteur et à rêver ensemble durant trois jours :

- ▶ Derrière cette Fabrique se cachent plusieurs projets collaboratifs et artistiques qui invitent à écouter ou imaginer des histoires :
- P'tites fabriques, rendez-vous conviviaux pour animer la basse saison,
- Ribin de l'Imaginaire, circuit onirique matérialisé par deux œuvres d'art.



L'île aux vaches - Kerlouan

Les Ribin' de l'Imaginaire, impulsées par Tourisme Côte des Légendes Nord Bretagne depuis 2019, continuent de révéler aux abords des chemins de randonnée les mythes symboliques qui se rattachent encore aujourd'hui à notre territoire.

Après le statio érigé à l'entrée de la chapelle Notre Dame de la Clareté (Kernouës), l'oeuf niché sur la côte de Pontusval (Plounéour-Brignogan-Plages) ou encore l'arbre creux logé dans le jardin de la basilique Notre Dame (Le Folgoët), la dernière oeuvre des Ribin' a été observée près du site de l'île aux vache à Kerlouan.

Depuis la fin du mois de juin 2020, le « Tropell » représentation imagé d'un troupeau de sept vaches, a débarqué le long du sentier des douaniers (GR 34). Cette nouvelle curiosité se compose de sept pièces de bois a été imaginée par CHAPE&MACHE (duo de designers composé d'Aurélié Chapellet et de David Machado) pour jouer sur notre perception en créant un cheptel de 7 volumes, habillé d'un motif géométrique, à la manière d'un « Razzle Dazzle » (technique de camouflage maritime), arborant les couleurs noir et blanc qui font référence à la robe des vaches bretonnes mais aussi à notre célèbre « Gwenn ha Du ».

▶ Légende : Riche d'histoires, l'île aux vaches soulève de nombreuses questions propices à l'imagination. On raconte qu'il y a longtemps, des vaches venaient sur l'île pour paître au rythme des marées. On évoque aussi le rôle des vaches dans la légende des naufrageurs : lanternes aux cornes, les vaches trompaient les navires de leurs lumières en les guidant vers les côtes rocheuses. De plus, cette île porte plusieurs noms, ce qui participe au mystère de ce lieu.



Le XV des Légendes, magazine d'information de Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL) 12, boulevard des Frères Lumière, 29260 Lesneven 02 98 21 11 77 | contact@clcl.bzh | www.clcl.bzh www.facebook.com/clclbzh

La CLCL regroupe les 14 communes de Goulven, Guissény, Kerlouan, Kernilis, Kernouës, Lanarvily, Le Folgoët, Lesneven, Ploudaniel, Plouider, Plounéour-Brignogan-Plages, Saint-Frégant, Saint-Méen et Trégarantec.

Directrice de la publication : Claudie Balcon, présidente CLCL
Rédaction et conception : service communication CLCL
Texte en breton : office de la langue bretonne
Crédits photos : services CLCL, TCDL
Impression : Imprimerie du Commerce
Tiré à 13 000 exemplaires

